

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'Homme et des sociétés

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER), portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et Langues, est proposée sur le site des Tanneurs de l'Université de Tours. Quatre parcours y sont offerts : *Allemand, Anglais, Espagnol et Italien*.

Cette licence généraliste propose aux étudiants d'acquérir une bonne connaissance de la langue étudiée, à l'écrit et à l'oral, ainsi que des littératures et civilisations des pays de l'aire linguistique concernée. En ce sens, elle forme et oriente les étudiants vers une poursuite d'études en master et en doctorat. Elle vise tout particulièrement à préparer les étudiants aux concours de la fonction publique et, plus particulièrement et après complément de formation, de l'enseignement, même si des débouchés dans le domaine de la traduction, des métiers de la culture, de la communication et le tourisme peuvent être envisagés.

Analyse

Objectifs
<p>Les orientations scientifiques de la licence <i>LLCER</i> sont cohérentes et clairement formulées, même si les objectifs pédagogiques et les finalités professionnelles de la formation manquent de précisions.</p> <p>Le dossier insiste sur l'acquisition des connaissances culturelles (selon l'aire linguistique étudiée) ainsi que sur l'acquisition des compétences intellectuelles et linguistiques (résumé, synthèse, etc.) et présente une articulation cohérente entre les objectifs scientifiques axés sur les cultures étrangères et les dispositifs pédagogiques mis en place afin d'aider les étudiants à partir à l'étranger, en stage ou dans le cadre d'un échange.</p> <p>Le dossier énumère plusieurs métiers potentiels, mais ne donne pas de détails sur les débouchés les plus typiques accessibles à la majorité des étudiants.</p> <p>Il existe un certain déséquilibre entre les différentes sections du dossier et il n'est <i>in fine</i> pas clair si le débouché privilégié est l'enseignement (par exemple après une poursuite d'études en master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> (MEEF) et la réussite à un concours de recrutement de l'Éducation Nationale) ou si d'autres débouchés sont réellement envisagés.</p>
Organisation
<p>La description de la maquette de la licence <i>LLCER</i> est opaque et fragmentaire. Ainsi, le dossier principal ne donne pas de détails sur la structure globale des matières constituant le tronc commun, ni sur la spécialisation progressive de la formation. Ces informations sont pourtant présentées de façon synthétique dans les annexes descriptives du diplôme.</p> <p>Il aurait été souhaitable de présenter ces chiffres en termes de temps de travail hebdomadaires moyens plus que de volume horaire total (le volume horaire des quatre parcours de la mention oscille entre 1210h pour l'<i>Allemand</i> et 1358h pour l'<i>Espagnol</i>). Dans la section « Organisation disciplinaire », il est précisé que la linguistique fait partie d'une unité</p>

d'enseignement (UE) intitulée « connaissance générale des pays concernés », même si cette confusion est en partie levée lorsqu'on consulte les annexes, et une UE intitulée « méthodologie » est mentionnée sans que son contenu ou sa pertinence pour la formation ne soient évoquées. Le dossier évoque l'existence de parcours additionnels susceptibles d'assurer la diversité pluridisciplinaire de la formation sans plus de précisions.

Une forme, restreinte, de pluridisciplinarité est assurée dans le cadre des UE « ouvertes », ce qui permet la poursuite de matières professionnalisantes (Métiers de l'enseignement, etc.)

Le dossier fait état des grands efforts menés pour la mise en place des stages ou des périodes d'études à l'étranger (organisation de partenariats), et la diversité des partenariats est soulignée.

La communication avec les étudiants actuels et futurs est assurée par différents moyens : livrets, environnement numérique du travail (ENT), sites web, réunions d'informations, visites de lycéens, présence aux forums, mais le dossier aurait pu expliquer certains sigles (PRI, JPO...).

Positionnement dans l'environnement

Les informations du dossier ne permettent pas d'apprécier le positionnement de la formation *LLCER* par rapport à l'environnement extra-universitaire même si, et en dépit d'une offre de licences *LLCER* dans toutes les universités du Centre, l'Université de Tours met en avant une mention *LLCER* qui est la seule à proposer des licences d'allemand et d'italien dans le périmètre régional. Un adossement à des centres de recherche des quatre parcours proposés par la mention est évoqué, mais aucune précision n'est fournie sur ses modalités concrètes.

Un degré de coopération entre la formation *LLCER* et d'autres UFR par le biais des UE ouvertes et de l'enseignement de certaines langues (allemand plus droit, depuis 2015) est évoqué. Le positionnement de la formation *LLCER* par rapport aux laboratoires de recherche (équipes d'accueil, écoles doctorales, etc.) n'est pas précisé. Des informations sur les partenariats mis en place pour organiser des stages ainsi que des séjours à l'étranger apparaissent ailleurs dans le dossier.

Equipe pédagogique

La composition de l'équipe pédagogique est diversifiée et équilibrée, même s'il est souvent nécessaire de chercher ces détails dans les annexes du dossier. Sont mentionnés 11 professeurs des universités (PU), 38 maîtres de conférences (MCF), 7 enseignants du second degré, 9 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et 17 lecteurs épaulés par quelques intervenants professionnels et vacataires. Cela représente un taux d'encadrement plutôt élevé (56 titulaires pour 709 inscrits dans la mention en 2015-2016).

Dans le dossier principal, il manque des détails sur la proportion d'enseignants par discipline ou langue enseignée, etc. La composition des équipes pédagogiques paraît assez diversifiée et équilibrée sur le plan disciplinaire (pour la plupart des spécialistes de la littérature et de la civilisation). Il manque cependant des détails sur le nombre d'intervenants extérieurs, (le recours, par exemple, à des professeurs agrégés (PRAG) et à des intervenants professionnels extérieurs pour enseigner des matières professionnalisantes, notamment les compétences numériques, la méthodologie, etc.).

Il est enfin précisé que les membres de chaque équipe se réunissent régulièrement de façon informelle et au moins une fois par an pour la composante la plus importante (l'anglais), mais aucun détail n'est donné sur le pilotage ou sur les rôles des différents membres des équipes (existence d'un directeur adjoint, participation des étudiants, etc.).

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les informations présentées sur cet aspect sont partielles et parfois contradictoires. Le dossier indique ainsi un nombre croissant d'effectifs sans les préciser (mais les chiffres sont évidents dans les annexes, notamment pour le parcours *Anglais*), sans analyser ces statistiques, et sans essayer de les associer à l'attractivité de la formation. Nous relevons cependant que sur la période analysée les effectifs de la formation en première année (L1) ont progressé en *Anglais* (de 263 à 329), ont connu un gros creux en milieu de période en *Allemand* (0 durant deux années) avant de reprendre la dernière année, et se sont effondrés en *Italien* (0 sur les trois années de licence pour les deux dernières années).

Pour l'*Anglais* et l'*Espagnol*, deux parcours peuvent être analysés sur la période et nous constatons un taux d'échec important en L1 (de l'ordre de 50 %, voire plus pour l'*Espagnol*) et en deuxième année (L2) et troisième année (L3) pour l'*Anglais* (environ 40 % et 30 % respectivement), alors que celui de l'*Espagnol* diminue à environ 25 % en L2 et se situe en-dessous de 5 % en L3.

Le dossier déplore ce très fort taux d'échec en *Anglais*, mais ces chiffres auraient pu être expliqués en soulevant les spécificités de ce genre de formation (pour de nombreux bacheliers une licence *LLCER* n'est pas leur premier choix).

Il manque également des détails sur le taux d'insertion des titulaires de la licence en *Anglais* et en *Allemand* ; le manque de chiffres pour l'*Allemand* peut être justifié, puisque ce parcours n'existe que depuis 2011 et le devenir de ces étudiants est difficile à estimer.

Le dossier précise que la poursuite des études en master constitue la finalité « intrinsèque » de la licence *LLCER*, un argument qui aurait dû figurer plus explicitement dans la présentation des objectifs pédagogiques de la formation. Sachant que la poursuite d'études en master est une des principales finalités de la licence, les taux de poursuite d'études paraissent assez bas pour les détenteurs de licences *LLCER* en *Anglais* (entre 30 % et 40 %) et en *Espagnol* (entre 20 % et 57 %).

Le dossier comporte finalement des inexactitudes, il est ainsi précisé qu'« aucune étude précise n'est disponible » sur la poursuite d'études pour l'*Allemand* et l'*Italien*, alors que dans les « points forts », on se félicite du fait d'un « fort taux de poursuite d'études » en *Allemand* et en *Italien*.

Place de la recherche
<p>Les enseignements de la formation sont clairement adossés à la recherche et il existe un élément pédagogique (EP) de formation à la recherche. La plupart des enseignants-chercheurs sont ainsi membres d'un laboratoire de recherche local (Interactions culturelles et discursives, ICD). Le dossier affirme qu'il existe une articulation particulière entre les activités de l'équipe de recherche et les enseignements en licence, surtout dans le cadre des cours thématiques. Cependant, il ne donne pas d'indications sur les moyens concrets par lesquels cette transmission est effectuée, à part l'existence d'un lien thématique évident (cours sur le théâtre), et suppose que les étudiants peuvent acquérir des compétences de recherche par des moyens traditionnels (initiation à la recherche documentaire en bibliothèque ou sur internet) ou par le biais de simulations (« petits travaux de recherche », invitation à des journées d'études).</p> <p>Le dossier fait preuve d'une certaine réflexion sur la place de la recherche dans un programme destiné à un « public nécessitant de plus en plus de remédiation en culture générale », même s'il n'est pas certain que la solution proposée (« permettre à la recherche de figurer plus explicitement dans les programmes ») soit faisable ou souhaitable.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Les objectifs de la formation ne sont pas formulés en termes de compétences professionnelles ni en termes de professionnalisation ; la formation <i>LLCER</i> insiste surtout sur la coopération avec certains acteurs régionaux ou locaux ainsi que les dispositifs mis en place par l'Université.</p> <p>Seul le parcours <i>Allemand</i> a mis en place un partenariat avec des représentants des milieux socioprofessionnels locaux qui se traduit par l'intervention ponctuelle de professionnels -même si les modalités précises ne sont pas mentionnées- et des offres de mini-stages en entreprise.</p> <p>Le parcours <i>Anglais</i> propose quant à lui, dans le cadre d'options spécifiques, des interventions de professionnels du monde du spectacle en L2 et L3. Le dossier ne précise pas en quoi ces rencontres contribuent au développement professionnel des étudiants.</p> <p>Pour aider les étudiants à construire leurs projets professionnels, la formation s'appuie sur un dispositif centralisé, le « Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence » (MOBIL). Cette formation est intégrée dans toutes les maquettes à partir du deuxième semestre (S2) sous la forme d'une UE obligatoire (« Projet de valorisation personnelle ») pour la délivrance du diplôme de licence.</p> <p>Aucune fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'a été jointe au dossier.</p>
Place des projets et des stages
<p>La formation ne propose aucun projet de professionnalisation, ni aucun stage obligatoire, à l'exception du parcours <i>Allemand</i> qui organise un séjour ou stage en entreprise en Allemagne donnant lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance devant un jury composé d'au moins deux enseignants. En <i>Anglais</i> des stages optionnels sont possibles au quatrième semestre (S4) et au cinquième semestre (S5), ils sont alors évalués par la rédaction d'un rapport de stage.</p> <p>En <i>Anglais</i> et en <i>Allemand</i> les étudiants de L2 ont également la possibilité de participer au programme Emploi d'Avenir Professeur (EAP) de l'académie.</p>
Place de l'international
<p>Malgré l'affichage qui est fait par la mention <i>LLCER</i>, qui propose de nombreuses possibilités pour étudier à l'étranger, soit dans le cadre d'un partenariat universitaire (dont plusieurs en Allemagne, la mobilité étudiante étant obligatoire au sixième semestre (S6) pour le parcours <i>Allemand</i>), soit dans le cadre d'un échange ERASMUS, le dossier déplore un faible taux de mobilité étudiante. Il est ainsi fait état de difficultés en ce qui concerne la visibilité des échanges, assurée en partie par le Service des Relations Internationales, et de la réticence de certains étudiants à partir loin de la région. Les responsables de l'équipe sont également conscients du besoin d'améliorer l'offre en termes d'échanges professionnalisants.</p> <p>Le Service des Relations Internationales de l'Université et les responsables d'année et d'échange ERASMUS informent néanmoins les étudiants sur les différentes possibilités de mobilité internationale au cours des réunions qu'ils organisent. Le suivi de l'étudiant en mobilité est assuré par le coordinateur de l'échange, qui s'occupe également de son évaluation en adaptant les crédits ECTS obtenus dans l'université partenaire à la notation française. Ces résultats sont intégrés directement dans le relevé de notes de l'étudiant.</p> <p>La formation accueille un nombre assez restreint (5,5 % sur les 690 étudiants inscrits en 2015-2016). La mobilité enseignante, qu'elle soit entrante ou sortante, ne semble pas avoir été développée puisque rien n'est évoqué à ce sujet.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les modalités de recrutement en première année ne sont pas précisées et la grande majorité des étudiants sont issus des filières littéraires de l'académie (87,3 % en L1). Le dossier signale néanmoins la nature hétérogène de ces étudiants en</p>

termes de compétences linguistiques. Les statistiques sur l'équilibre hommes-femmes, non boursiers-boursiers etc. sont comparables à celles des autres formations en langues.

Les dispositifs favorisant l'orientation et la réussite des étudiants sont modestes, mais comparables là-aussi à d'autres formations de ce type. Ainsi, aucun dispositif de remise à niveau formalisé n'est mentionné en dehors d'un tutorat supervisé par un enseignant en *Espagnol*, qui ne peut être élargi aux autres parcours faute de moyens. Deux UE de méthodologie sont cependant proposées au premier semestre (S1) et au S2 et un cours commun à toute l'UFR, « Aide à la réussite », est également mentionné.

Des réorientations vers d'autres sections et disciplines -autres parcours *LLCER*, mention *Langues étrangères appliquées* (LEA) ou *Droit-Langues*- sont possibles à la fin du S1 et, sous conditions, du S3, mais ces conditions ne sont pas précisées. A l'issue de la L2, des orientations vers des licences professionnelles de l'Université de Tours -*Commerce* et *Commerce des vins*, par exemple- ou la licence *Droit-Langues* ou *Administration économique et sociale* (AES) sont envisageables pour les étudiants ayant validé leurs 210 crédits ECTS.

Des validations d'acquis pédagogiques d'étudiants de sections de brevets de technicien supérieur (BTS), diplômes universitaires de technologie (DUT) ou Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles sont évoqués, mais aucun chiffre n'est fourni.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les enseignements sont dispensés intégralement en présentiel et, pour la très grande majorité (de 75 % à 100 %, selon les parcours), en travaux dirigés (TD), l'Université de Tours estimant que tout cours avec moins de 20 étudiants inscrits est un TD. Le dossier précise pourtant plus loin que la taille de certains TD dépasse les 45 étudiants, ce qui en langues est tout à fait déraisonnable pour un enseignement de qualité.

En L1, les étudiants doivent obligatoirement suivre un cours de langue vivante autre que leur langue de spécialisation, avec la possibilité de poursuivre ces enseignements en L2 et L3. Un Régime Spécial d'Etudes (RSE) est prévu pour les étudiants ayant des contraintes particulières (étudiants salariés, handicapés, sportifs de haut niveau...). Il s'agit notamment de dispenses d'assiduité, de temps supplémentaire, d'aide à la prise de notes et d'équipement spécifique pour les épreuves d'examen.

Les étudiants doivent suivre un cours obligatoire, « Technologies de l'Information et de la Communication » (TIC), qui les prépare à l'examen de certification C2i (certificat informatique et internet). Le Centre de Ressources en Langues (CRL) permet de perfectionner en semi-autonomie le niveau en langues des étudiants.

Evaluation des étudiants

L'évaluation des étudiants est classique : contrôle continu (pour la quasi-totalité des enseignements) et/ou examen terminal (écrit ou oral). Le dossier souligne la prépondérance des contrôles continus, permettant en principe une évaluation graduelle et moins sommaire des travaux des étudiants.

Le dossier donne plusieurs précisions sur les modalités d'évaluation des étudiants (annonce des dates, présentation de corrigés, consultations de copies, etc.) et le fonctionnement des jurys : divisés par année d'études, ils se réunissent à la fin de chaque semestre pour se prononcer sur l'acquisition des UE et la validation des semestres. Ils sont composés de membres de l'équipe pédagogique (trois titulaires et trois suppléants, dont au moins deux enseignants-chercheurs) et présidés par le responsable d'année. Aucune précision n'est apportée quant aux sessions de rattrapages, les possibilités de compensation ou leurs modalités.

Suivi de l'acquisition de compétences

La formation ne propose aucun dispositif formel de suivi de l'acquisition des compétences. L'évaluation régulière en contrôle continu, les travaux personnels demandés et une note de participation dans de nombreux cours sont évoqués à ce sujet mais aucune précision n'est donnée quant à l'existence d'un portefeuille de compétences ou d'un livret de l'étudiant.

Les suppléments au diplôme pour chaque parcours présentent de nombreux détails sur les maquettes ainsi que le développement de la spécialisation de L1 à L3 (langues étudiées, nombre de crédits ECTS, détail des enseignements par semestre et mention des stages et des certifications de l'étudiant). Ces informations sont précieuses, mais elles auraient pu être présentées de façon synthétique dans le dossier principal.

Suivi des diplômés

Aucun dispositif formel de suivi des diplômés et aucune enquête concernant les poursuites d'études en master n'ont été réalisés. Le dossier ne donne pas de détails sur le devenir des diplômés de la licence en *Anglais* ou en *Allemand*. Des chiffres sont fournis pour l'*Italien* (80 % de poursuites d'études en master Renaissance et patrimoines du Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance ou en master bi-national avec l'Université de Pérouse) et l'*Espagnol* (entre 25 % et 40 % de poursuites en master *MEEF*), mais les sources ou les modalités de collecte des données ne sont pas mentionnées.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

La formation ne dispose pas de conseil de perfectionnement de mention, ce qui pose question.

Un conseil de perfectionnement existe en *Anglais* (neuf enseignants, six membres extérieurs issus des milieux de l'enseignement, des relations internationales, de l'édition, de la traduction, de la communication et du journalisme, et trois étudiants) et en *Espagnol* (sept enseignants, deux étudiants, un représentant du monde de l'orientation et des membres invités extérieurs à l'université dont la qualité et le nombre ne sont pas précisés). Les conseils existants disposent de statuts et de compositions tout à fait cohérents, avec la participation d'un pourcentage significatif d'étudiants et de personnalités externes (comprenant de nombreux professionnels). Les annexes du dossier permettent de juger de la grande diversité des sujets abordés (mais seulement pour l'*Espagnol*, les comptes-rendus des réunions du conseil en *Anglais* n'ont pas été communiqués).

Le dossier indique qu'aucun conseil de perfectionnement n'existe pour le parcours *Allemand* étant donné que le diplôme est en phase de lancement. De même, le parcours *Italien* est sur le point de disparaître.

Il n'existe aucun dispositif global pour l'évaluation des enseignements par les étudiants. Les étudiants sont en revanche invités à évaluer les enseignements individuellement, mais cette procédure ne concerne qu'un nombre très limité de cours et, au-delà d'une évaluation par UE au moyen de questionnaires papier anonymes, aucune précision n'est apportée quant à leur nature, leur périodicité ou leur organisation.

Finalement, le dossier ne précise pas comment les avis des étudiants, exprimés individuellement (par ex. sur les TD surchargés, emplois du temps déséquilibrés, etc.) ou dans les conseils de perfectionnement, peuvent être pris en compte sur le plan officiel ou à une échelle supérieure au sein de l'Université.

Le dossier ne donne aucune indication sur les modalités d'autoévaluation adoptées par la formation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La cohérence scientifique des enseignements.
- La richesse des moyens pédagogiques mis en œuvre.
- Les initiatives intéressantes du parcours *Allemand* en ce qui concerne la mobilité étudiante et l'ouverture sur le monde professionnel.

Points faibles :

- Une offre de stage ou mobilité étudiante obligatoires peu développée.
- L'insuffisance des dispositifs de remédiation.
- Les dispositifs d'autoévaluation et de suivi des étudiants insuffisants.
- Des intervenants extérieurs peu nombreux.

Avis global et recommandations :

Cette formation de bon niveau académique a pour objectif principal l'orientation des étudiants vers la préparation des concours de l'enseignement. Il conviendrait donc d'élargir les voies alternatives tout en s'assurant d'établir des liens avec les besoins de formation dans la région.

Pour améliorer la réussite des étudiants, cette formation gagnerait à déployer des procédures de remédiation (suivi personnalisé des étudiants, tutorat proposé par le parcours *Espagnol*, par exemple). Il conviendrait également de valoriser davantage l'ouverture internationale.

Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

